

Fauvette sarde, *Sylvia sarda* (Temminck, 1820)

Synonyme : aucun

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Si ce petit passereau peut apparaître souvent gris uniforme à l'observateur en raison de sa relative furtivité, on distingue de près une teinte plus claire de la gorge aux sous-caudales et parfois une tête légèrement plus foncée. La queue est longue et très fréquemment dressée. Le mâle adulte montre un cercle orbital rouge et un iris rouge-orangé, alors que chez la femelle et le jeune, le cercle orbital est plutôt blanchâtre et l'iris brun foncé. Les femelles et les jeunes ont généralement les parties supérieures lavées de brun foncé. Le bec sombre présente une base pâle, plutôt jaunâtre chez la sous-espèce type *sarda* et rose à rouge framboise chez la sous-espèce *balearica*. Les pattes sont de couleur variable : jaune paille à rose.

Il existe une mue postjuvénile partielle de juillet à septembre. Les adultes effectuent une mue postnuptiale complète également de juillet à septembre. Parfois, les adultes et les oiseaux de première année peuvent présenter une mue partielle pré-nuptiale limitée [bg57].

Le chant bref et très rapide tel un babil grinçant, semblable à celui de la Fauvette pitchou *Sylvia undata*, est émis le plus souvent au sommet d'un buisson. Un cri typique dur et bref la distingue des autres fauvettes méditerranéennes (JCR, CD4/pl.1).

Longueur totale du corps : 12 à 13 cm. Poids : 7,5 à 13,5 g

Difficultés d'identification (similitudes)

La Fauvette sarde ressemble principalement à la Fauvette pitchou qui, dans de bonnes conditions d'observation, se distingue par un ventre de couleur rouge vineux. La connaissance du cri principal, plutôt que celle des différents chants, est souhaitable et permet, avec un peu d'habitude, d'éviter la confusion de cet oiseau discret avec la Fauvette pitchou, la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) et la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) dans les milieux fréquentés par les trois espèces.

Répartition géographique

La Fauvette sarde est une espèce endémique des îles de la Méditerranée occidentale. Elle niche principalement sur l'ensemble corso-sarde, ainsi que sur les îlots de la Mer Tyrrhénienne (archipel Toscan) et à Pantellaria (Sicile) [bg57]. La population des Baléares appartiendrait, selon certains auteurs, à une espèce distincte, *Sylvia balearica*, en dépit d'une écologie très similaire.

Des individus sont souvent observés en Afrique du Nord (voire jusqu'en Egypte), ainsi que sur tout le littoral méditerranéen continental de l'Espagne à l'Italie. Cette fauvette a également été signalée en 1992 sur l'île de Naxos en Mer Egée, mais sa présence régulière n'a pas été confirmée depuis. Il n'est pas impossible qu'elle puisse nicher occasionnellement dans les milieux qui lui sont favorables sur tout le pourtour du bassin méditerranéen.

Biologie

Ecologie

En Corse, la Fauvette sarde occupe, en période de reproduction, une strate de végétation basse, souvent clairsemée, composée de cistes, bruyères, arbousiers et lentisques, et de type maquis bas, principalement à proximité du littoral, mais aussi dans l'intérieur. On peut toutefois la trouver également à l'étage supra-méditerranéen vers 1300 m dans des fruticées naines d'altitude, voire à l'étage montagnard jusqu'à 1800 m. Des mentions de cette espèce vers 2000 m d'altitude se rapportent certainement à des oiseaux estivants mais sans preuve de reproduction [bg65].

Comportements

Généralement, les observations visuelles de l'espèce se résument à l'envol d'un oiseau sur quelques mètres d'un buisson à un autre. Cet oiseau évolue ainsi le plus souvent à couvert dans la végétation buissonnante.

Le mâle de Fauvette sarde chante beaucoup durant la phase d'installation du couple et, dans une moindre mesure, lors de l'incubation. Ce comportement vocal peut toutefois être modifié en fonction de l'activité des oiseaux de la même espèce nichant à proximité, en particulier lorsque leurs phases de reproduction ne sont pas totalement synchrones [3].

En hiver (toujours en Corse), lors des périodes d'enneigement important, les oiseaux quittent les altitudes les plus hautes et les regagnent avant même la fonte complète de la neige. L'hivernage vers 600 à 1000 m est habituel, l'enneigement ne persistant jamais très longtemps à cette altitude.

La Fauvette sarde n'effectue pas de migration, mais une dispersion automnale intervient, limitée probablement à des oiseaux de l'année, entraînant régulièrement des individus au delà de leur aire géographique de nidification (Afrique du Nord, France, Espagne et Italie continentales...) [bg57]. Les couples cantonnés semblent rester fidèles à leurs sites de nidification.

Reproduction et dynamique de population

La construction du nid débute à la mi-mars au plus tôt. Il est édifié en grande partie par la femelle, et dissimulé à faible hauteur (90 à 120 cm), dans des broussailles. La première ponte a lieu fin mars ou mi-avril. Deux à quatre œufs sont pondus et l'incubation dure 13-14 jours. Les premières pontes peuvent s'étaler sur deux mois dans des secteurs proches du littoral : de début avril à fin mai [5] ; il est probable qu'en montagne, cette période soit décalée et se situe jusqu'en juin. Les secondes pontes et les pontes de remplacement peuvent avoir lieu au moins jusqu'à la première décade de juillet. Le mâle participe à la couvaison.

Les densités des couples reproducteurs relevées en Corse dans la région d'Ajaccio [4], varient de 2,2 à 4,6 pour dix hectares, en fonction de l'attractivité du milieu ; les zones les plus favorables étant composées de maquis bas (moins de un mètre de haut) ou moyennement élevés et clairsemés.

Régime alimentaire

En belle saison, il est composé principalement d'Arthropodes, y compris leurs larves. Sont consommés surtout des Insectes (Lépidoptères, Diptères, Orthoptères), ainsi qu'une large proportion d'Arachnides. La consommation de fruits et baies n'y est pas connue, de même que son régime alimentaire hors période de nidification [bg57].

Durant le nourrissage des jeunes avant l'envol, les proies sont surtout prélevées à proximité du nid (dans un rayon de 80 m selon [3]).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitat susceptibles d'être concernés

2250*- Dunes littorales à *Juniperus* spp. (Cor. 16.27 et 64.613)

2260 - Dunes à végétation sclérophylle du *Cisto-lavanduletalia* (Cor. 16.28)

2270*- Dunes avec forêts à *Pinus pinea* et/ou *Pinus pinaster* (Cor. 16.29x42.8)

4060 - Landes alpines et subalpines (Cor. 31. 4)

4090 - Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux (Cor. 31.7)

5330.1 - Formations à Euphorbe arborescente (Cor. 32.22)

6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor. 34.32 à 34.34)

6220*- Parcours substepmiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachipodietea* (Cor. 34.5)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Fauvette sarde est mentionnée dans huit ZPS en Corse (Iles cerbicales, Golfe de Porto et presqu'île de Scandola...) Elle est également très présente au niveau des propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (qui possède 60 000 ha en Corse, par exemple : Agriate, Cap Corse, Campomoro-Senetosa, Roccapina...) et plus sporadiquement sur certaines Réserves Naturelles (Scandola, Bouches de Bonifacio, Etang de Biguglia, Tre Padule).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe [bg2]. Diverses estimations des effectifs nicheurs basées sur des densités connues, extrapolées à des milieux potentiels, fournissent des données divergentes [bg2 ; bg53]. L'imprécision des descripteurs utilisés pour les relevés classiques de végétation (IFN par exemple) ne permet pas de différencier aisément les unités végétales propices à la Fauvette sarde. Cette imprécision semble à l'origine des divergences d'estimation d'effectifs. Il est cependant probable que la population européenne (et mondiale) soit inférieure à 110 000 couples nicheurs.

Compte tenu de l'absence de programmes de suivi des populations de l'espèce dans les différentes îles de la Méditerranée où elle est présente, il est hasardeux d'apprécier l'évolution du statut de la Fauvette sarde, tant en Corse que sur l'ensemble de sa distribution européenne, pourtant limitée. Toutefois, l'espèce ne semble pas présenter d'indice de déclin, avec une population et une distribution qui seraient probablement stables ou faiblement fluctuantes.

Menaces potentielles

Toute régression significative de superficie de l'habitat de la Fauvette sarde au profit d'une agriculture intensive, de reboisements (naturels ou par plantation), ou de l'urbanisation lui serait préjudiciable [bg53].

Les grands incendies occasionnent certainement de lourdes pertes chez cette espèce (adultes, immatures et secondes nichées estivales). Toutefois, les milieux incendiés sont de nouveau colonisés par l'espèce dès l'année suivant le feu. En provoquant la disparition des formations végétales hautes (forêts, maquis arborescent...), les incendies contribuent à maintenir des surfaces importantes de milieux bas favorables à certaines espèces, notamment la Fauvette sarde [2]. Cependant, les incendies répétés, liés en particulier à l'utilisation abusive et incontrôlée du feu, par exemple à l'occasion de certaines pratiques d'élevage en Corse, peuvent avoir localement un effet contraire en favorisant les phénomènes d'érosion, donc des difficultés dans la recolonisation par la végétation, même buissonnante, de certains sites incendiés [bg53].

Enfin, l'abandon de l'élevage extensif (bovin, ovin, caprin) dans certains secteurs, en particulier en région montagnaise, induit un manque d'entretien des territoires pastoraux, favorisant un développement de la végétation vers un stade arbustif défavorable à la Fauvette sarde.

Propositions de gestion

Les mesures agri-environnementales favorisant le contrôle de la végétation ligneuse sont à encourager. Elles s'appliqueront particulièrement au pâturage extensif (contrôlé ou non) ainsi qu'à certaines opérations mécaniques (débranchissements) qui contribuent à maintenir des milieux bas et ouverts [bg53]. Il convient toutefois de veiller à ce que la végétation de ces milieux gérés conserve une structure favorable à la Fauvette sarde, soit en intervenant de façon à privilégier des espaces étendus en mosaïque, soit en recourant à un système de rotation des actions mécaniques (débranchissements sans travail du sol), en intervenant à nouveau sur chaque parcelle plusieurs années après une première intervention. Ce dernier système permettrait ainsi une meilleure valorisation pastorale des parcelles au cours des deux à trois premières années suivant le débranchissement, suivi d'une phase de re-développement de la végétation buissonnante. La pression de pâturage doit y être également adaptée pour maintenir un milieu favorable à la Fauvette sarde durant les quatre à six ans suivants, ou plus, en fonction de la dynamique de la végétation liée à la structure du sol et aux conditions météorologiques (principalement la pluviométrie au printemps et en automne). On veillera à ce que les opérations mécaniques s'effectuent hors de la période de reproduction.

Compte tenu des risques en région méditerranéenne, la gestion de l'espace par le feu, doit être sinon abandonnée du moins extrêmement contrôlée et localisée.

Etudes et recherches à développer

En France, seuls les travaux de LOVATY [3 ; 4 ; 5] apportent des éléments permettant de préciser les comportements, l'abondance et la biologie de cette espèce. Ces recherches trop rares sont aussi trop limitées à une seule micro-région de Corse pour permettre de généraliser les résultats à l'ensemble de l'île (évaluation de l'importance des effectifs de la population nicheuse notamment). Trop peu d'études ont été menées sur cette espèce et de simples inventaires seraient à mettre en place sur des sites littoraux et en montagne. Les inventaires ZNIEFF ou ZICO sont généralement très pauvres en information sur l'espèce et limités à des mentions de présence/absence. Les données sur l'abondance et le suivi des populations ainsi que sur la biologie de l'espèce manquent sérieusement tant à propos de la nidification que des déplacements et de l'hivernage.

Les études et recherches sur la Fauvette sarde pourraient s'orienter dans les directions suivantes :

- améliorer la couverture du réseau STOC EPS en Corse afin d'obtenir des informations sur l'abondance et le suivi des populations (sur et hors sites protégés) : en 2005, 12 stations STOC EPS en ZPS, ont été initiées, dont cinq ont relevé la présence de Fauvette sarde [1],
- mettre en place un protocole de suivi sur les sites pouvant être aménagés pour maintenir les conditions optimales à l'espèce (un ou deux sites ?),
- soutenir la mise en œuvre de programmes SPOL (ou STOC) ciblés sur la Fauvette sarde,
- échanger les informations et harmoniser les protocoles de travail entre les ornithologues insulaires de Corse, Sardaigne, Baléares pour disposer de données écologiques sur l'ensemble de l'aire de répartition,
- engager un programme sur le comportement de la Fauvette sarde sur un site pilote (biologie de la reproduction, territorialité, dispersion,...),
- préciser l'évaluation des populations nicheuses en Corse

Bibliographie

1. FAGGIO, G. & JOLIN, C. (2005).- *Inventaire de l'avifaune en période pré-nuptiale sur cinq zones de protection spéciales en Corse (directive oiseaux 79/409)*. DIREN Corse / AAPNRC / CEN Corse / GOC. 75 p.

2. GOMENDY, V. (1990).- *Etude de la re-colonisation d'un maquis brûlé par l'avifaune nicheuse en Corse*. Mémoire de M.S.T. Faculté des Sciences et Techniques, Université de Corse. 34 p.
3. LOVATY, F. (1992).- Note sur le comportement territorial et vocal de la Fauvette sarde *Sylvia sarda* durant un cycle de reproduction. *Nos Oiseaux* **41**: 463-487.
4. LOVATY, F. (1993).- Notes sur l'abondance de la Fauvette sarde *Sylvia sarda* près d'Ajaccio (Corse du Sud). *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* **63**: 194-201.
5. LOVATY, F. (1995).- Aspects de la biologie de reproduction de la Fauvette sarde *Sylvia sarda* en Corse. *Nos Oiseaux* **43**: 61-83.